



## FRAUDES LIÉES AUX CRYPTOACTIFS : NE SOYEZ PAS LA PROCHAINE VICTIME!

La Sûreté du Québec tient à vous rappeler les bons réflexes à adopter pour éviter une fraude liée aux cryptoactifs. Soyez un investisseur averti. Sachez que pour atteindre leurs objectifs, les fraudeurs :

- créent de fausses plateformes d'investissements;
- publicisent leurs services financiers ou leurs fausses plateformes sur différents médias sociaux en faisant miroiter des rendements étonnamment élevés;
- incitent une victime à investir ses actifs sur une plateforme légitime. Par la suite, l'amènent à transférer ses cryptos sur une plateforme frauduleuse (imitant de manière très convaincante des plateformes légitimes de placements);
- communiquent avec la victime et lui offre du soutien ou de l'accompagnement (ex. pour procéder à des vérifications d'usage, pour ouvrir un compte en accédant à son appareil au moyen d'un logiciel de contrôle en ligne);
- réclament des sommes supplémentaires à la victime pour couvrir différents frais lorsque cette dernière décide de retirer ses actifs de la plateforme;
- détournent les fonds de la victime à son insu, désactivent la plateforme et disparaissent avec l'argent de la victime;
- communiquent à nouveau avec la victime en personnifiant un faux « expert en retraçage de cryptoactifs » contre rémunération.

**En tout temps, méfiez-vous d'une offre d'investissement non sollicitée avec promesse de rendements élevés sur des placements à faibles risques.**

Restez vigilant, informez-vous et **gardez le contrôle sur vos cryptoactifs!**

- **Consultez le site Internet de l'[Autorité des marchés financiers](#)** pour demeurer informé des tendances actuelles en matière de fraude et de monnaie virtuelle, et pour vous renseigner sur la légitimité du produit offert :
  - Consultez la liste des [plateformes de négociation de cryptoactifs inscrites auprès de l'autorité](#);
  - Validez que le courtier qui vous sollicite est dûment inscrit au [registre](#) de l'Autorité.
- **Ne vous laissez pas charmer par un site Web visuellement attrayant** ou une plateforme dynamique. Les sites frauduleux sont bien conçus et donnent l'apparence d'être professionnels et fiables;
- **Vérifiez la légitimité de votre interlocuteur**, que ce soit en personne, par téléphone, par courriel, par Internet, etc. Pour offrir un service financier dans la légalité, votre interlocuteur doit détenir une autorisation. Méfiez-vous des conseillers qui disent être accrédités outre-mer et qui sollicitent des clients au Canada.

### POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE

Contactez la Sûreté du Québec ou votre service de police local au 9-1-1.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au 1 888 495-8501 ou en visitant le [www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca).